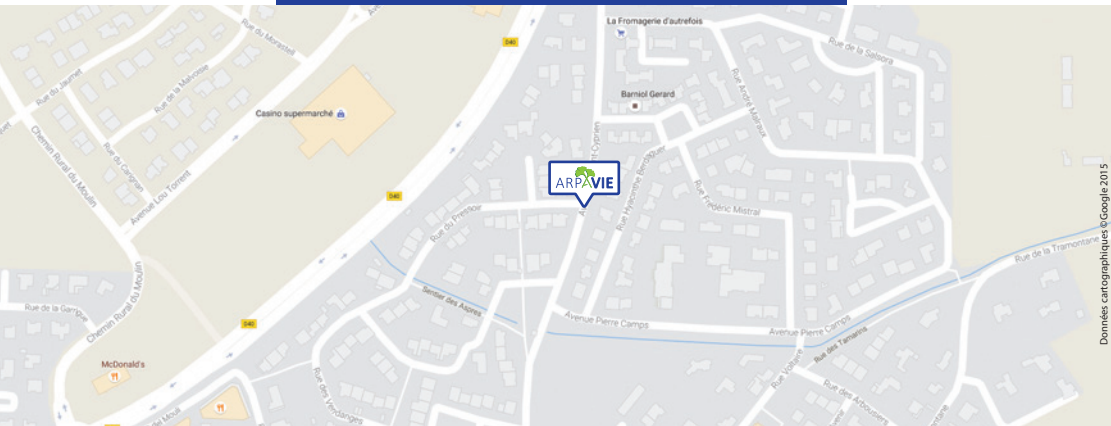


DE LA TOUR

Route de Saint Cyprien
66200 LATOUR-BAS-ELNE
Tél. : 04 68 37 61 00
de-la-tour.direction@arpavie.fr



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : Elne : gare SNCF (1 train / heure)
Perpignan : gare SNCF (TGV) et aéroport Bus : Depuis Perpignan Gare routière départementale (boulevard Saint Assisclé) Ligne 430 direction Latour Bas Elne arrêt cimetière.

Par la route : depuis Perpignan prendre l'avenue d'Espagne puis s'engager sur la D914 en direction de Elne (D11) puis emprunter la sortie 7.

ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr



Route de Saint Cyprien
66200 LATOUR-BAS-ELNE
Tél. : 04 68 37 61 00

EHPAD

Résidence De la Tour

LATOUBAS-ELNE - 66



La résidence de la Tour est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence de La Tour est située à 15 minutes de Perpignan, entre la Méditerranée et la Chaîne des Albères (Pyrénées).

L'établissement construit sur 2 niveaux propose principalement des chambres individuelles et doubles pouvant accueillir les couples.

Hébergement temporaire

L'établissement dispose de 8 chambres aménagées pour permettre à la personne âgée vivant à domicile de bénéficier

d'un accompagnement temporaire individualisé et adapté.

Cette possibilité permet aussi aux aidants de trouver le relais dont ils ont ponctuellement besoin.

La résidence est dotée d'un espace ergothérapie et de kinésithérapie, d'un salon de coiffure, d'un espace informatique ainsi qu'une chambre d'hôte pour accueillir les proches des résidents.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thème sont régulièrement proposés.



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : gymnastique douce, chant, jeux de mémoire, zoothérapie, ateliers cuisine, revue de presse, ateliers réminiscence.

Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale et encourager les résidents à maintenir leur niveau d'autonomie. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également l'accès à des activités en lien avec des partenaires locaux (l'école de l'Assomption) favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence dans son environnement proche.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un hébergement temporaire
2. Une résidence récente
3. Un espace informatique
4. La proximité des commerces



LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

